

Economie

# Cofam Energy, une petite entreprise

## "Origine France Garantie"

Cofam Energy, une très petite entreprise créatrice de fixations pour panneaux solaires, vient de décrocher le label "Origine France Garantie". Une reconnaissance qui tombe à point nommé pour son directeur qui veut aujourd'hui exporter ses produits en Europe et aux États-Unis.

COMME LES LUNETTES ATOLL, les bières Kronenberg ou encore les skis Rossignol, les fixations de panneaux solaires de Cofam Energy viennent de recevoir le label "Origine France Garantie". La petite entreprise, installée depuis 2007, sur la zone d'activité de la Prévôté, compte bien sur cette reconnaissance pour faire repartir un marché sinistré.

### Chute des ventes entre 2010 et 2011

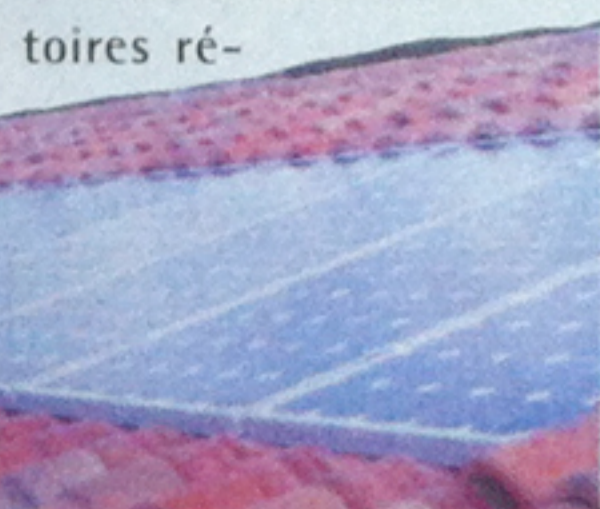
«Quand nous avons commencé en 2007, le photovoltaïque était en plein essor. C'était l'époque du Grenelle de l'environnement. Les gens qui souhaitaient s'équiper touchaient des aides. En 2010, nous sommes devenus leader sur notre créneau. Nous vendions 1 000 kits de fixation par mois. L'an dernier, après les



◆ Les kits de Cofam Energy permettent de fixer les panneaux solaires sur n'importe quelle toiture.



◆ Frédéric Rensonnet, directeur de Cofam Energy, cherche désormais de nouveaux débouchés. Le marché international est sa priorité.



toires réduisant les aides et la crise, nous sommes tombés à 500 kits vendus par mois», explique Frédéric Rensonnet, le directeur de Cofam Energy. Pour autant, aucun des sept salariés n'a été licencié. «Nous avons acquis une certaine notoriété avant la crise, ce qui nous a épargnés. Aujourd'hui, on fait profil bas

mais l'équipe est au complet», avoue fièrement le chef d'entreprise.

### L'aventure de l'export

D'où l'intérêt de cet entrepreneur pour obtenir le nouveau label. «La qualité de nos produits et la réactivité de l'entreprise sont ainsi reconnues. J'attache vraiment une

### ■ Que signifie "Origine France Garantie" ?

Le label "Origine France Garantie" est attribué si le produit respecte les deux critères suivants :

- la France doit être pour une large part le pays de la conception, de l'assemblage, de la fabrication et du mon-

tage du produit labellisé (ce qui ne peut donc se limiter aux dernières opérations ou aux finitions) ;

- au moins 50 % des activités de production doivent être réalisées sur le territoire national.

grande importance au service. Si un client passe une commande, je veux pouvoir l'assurer de la qualité et de la disponibilité de notre produit, insiste Frédéric Rensonnet. À l'international, ce label est un gage de notre savoir-faire, de notre expérience, quelque chose qui peut nous différencier des autres.»

C'est donc vers l'étranger que se tourne aujourd'hui Frédéric Rensonnet.

L'entreprise qui compte déjà des clients en Espagne, Belgique et au Luxembourg, vise aujourd'hui les États-Unis.

### Parier sur l'innovation

Épaulé par Ubifrance, le directeur de Cofam Energy rentre

juste d'Atlanta où il a rencontré des professionnels du solaire.

Il compte sur sa "french touch", pour trouver de nouveaux clients.

«L'innovation est la clé de notre survie», ajoute le chef d'entreprise. L'entreprise qui a déjà créé deux gammes de fixations, une pour les grandes surfaces et une pour les habitats individuels, lancera en février un troisième modèle servant à fixer les panneaux solaires sans cadre. De quoi redonner du travail aux différents fournisseurs français œuvrant pour Cofam Energy.

Florence Chevalier